

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 6 décembre 2021, à 19 h 32, en la salle du conseil municipal, (Salle Desjardins) située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire, Roger Leblanc préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Résolution 319-12-2021

ÉTIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS / AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par madame Marie Gauvin, conseillère au siège 4, qu'un règlement sera soumis à ce Conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable à tout membre du Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey;

ATTENDU QUE l'article 445 du Code municipal du Québec,

Madame Marie Gauvin conseillère au siège 4, dépose une copie du projet de règlement 591-3.

Des copies du projet de règlement sont dès à présent disponible pour quiconque en fait la demande.

**Copie certifiée conforme
À Saint-Félix-de-Kingsey, le 13 décembre 2021**

**Carole Pigeon,
Directrice générale et greffière-trésorière**